

Rapport sur la qualité des actifs au 31 mars 2020

La Banque Postale Home Loan SFH est une société anonyme de droit français agréée en France en tant qu'établissement de crédit avec le statut d'établissement de crédit spécialisé – société de financement de l'habitat.

Les actifs de La Banque Postale Home Loan SFH sont composés de prêts à l'habitat et de valeurs de remplacement, éligibles à une société de financement de l'habitat en application du cadre légal français.

Le présent rapport concernant la qualité des actifs de La Banque Postale Home Loan SFH est établi, avec des chiffres au 31 mars 2020, en application des dispositions de l'article 13 du règlement n°99-10 du Comité de réglementation bancaire et financière relatif aux sociétés de crédit foncier et à l'instruction n°2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés.

I – Prêts garantis

1) Répartition des encours éligibles de prêts garantis par catégories de créances, par types de contrepartie et par types de garantie :

Catégories de créance	Encours (en M€)
Créances commerciales	
Crédits à l'exportation	
Crédits de trésorerie	
Crédits à l'équipement	
Crédits investisseurs à l'habitat	20 791
Crédits promoteurs	
Autres crédits	
Total	20 791

Types de contrepartie	Encours (en M€)
Sociétés non financières et entrepreneurs individuels	
Particuliers	20 791
Autres	
Total	20 791

Types de garantie	Encours (en M€)
Garantie hypothécaire sur un immeuble à usage d'habitation	8 126
Garantie hypothécaire sur un immeuble à usage professionnel	
Caution délivrée par un établissement de crédit	12 664
Caution délivrée par une entreprise d'assurance	
Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	
Total	20 791

Les prêts à l'habitat garantis par une caution sont garantis par Crédit Logement. Il n'y a pas de prêt à l'habitat non performant dans le cover pool.

2) Répartition des encours éligibles de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Types de garantie	Capital restant dû (en M€)	Produit de la quotité définie à l'article R. 513-1 (CMF) et de la valeur du bien financé (en M€)	Total
Hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation	5 739	2 387	8 126
Caution délivrée par un établissement de crédit	9 492	3 172	12 664
Total	15 232	5 559	20 791

3) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Année de conclusion du contrat de prêt	Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit		Totaux	
	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts
2006	17	541	71	2 398	87	2 939
2007	31	991	181	5 385	212	6 376
2008	38	1 208	237	6 873	275	8 081
2009	42	1 117	362	8 422	404	9 539
2010	55	1 493	683	16 098	737	17 591
2011	91	2 882	721	18 582	811	21 464
2012	183	4 657	513	12 238	696	16 895
2013	487	8 793	713	13 339	1 200	22 132
2014	845	14 190	671	11 201	1 516	25 391
2015	1 462	19 151	1 671	22 166	3 133	41 317
2016	1 367	14 693	1 866	19 521	3 234	34 214
2017	1 625	13 963	2 535	21 630	4 160	35 593
2018	1 064	9 343	1 298	10 358	2 362	19 701
2019	821	6 865	1 142	8 903	1 963	15 768
2020	-	-	-	-	-	-
Total	8 126	99 887	12 664	177 114	20 791	277 001

4) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de la durée résiduelle :

Durée résiduelle (années)	Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit		Totaux	
	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts
0	1	1 032	5	4 288	6	5 320
1	8	1 269	54	7 469	62	8 738
2	24	1 863	113	7 649	136	9 512
3	48	2 515	176	8 056	224	10 571
4	83	4 189	263	9 340	347	13 529
5	126	5 140	451	11 791	576	16 931
6	136	4 728	524	11 868	660	16 596
7	150	3 802	545	10 667	695	14 469
8	204	4 290	577	9 843	780	14 133
9	248	4 486	674	10 006	923	14 492
10	307	4 703	761	10 190	1 068	14 893
11	288	4 151	718	9 058	1 006	13 209
12	371	4 937	919	10 291	1 290	15 228
13	337	4 143	662	7 350	999	11 493
14	391	4 562	696	7 205	1 086	11 767
15	459	4 822	668	6 528	1 127	11 350
16	431	4 260	604	5 632	1 035	9 892
17	594	5 190	903	6 983	1 496	12 173
18	476	4 134	531	4 112	1 007	8 246
19	501	4 384	591	4 398	1 092	8 782
20	440	3 714	298	2 361	738	6 075
21	463	3 754	287	2 220	750	5 974
22	869	5 992	615	3 804	1 485	9 796
23	497	3 291	361	2 098	859	5 389
24	506	3 447	535	3 157	1 041	6 604
25	169	1 084	134	750	303	1 834
26	0	1	-	-	0	1
27	0	2	-	-	-	2
28	0	2	-	-	0	2
29						
30						
Total	8 126	99 887	12 664	177 114	20 790	277 001

5) Répartition des encours éligibles de prêts garantis selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

Tous les biens apportés en garantie sont situés en France.

6) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de la pondération qui

leur est attribuée au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

Les prêts à l'habitat garantis par une caution sont cautionnés par Crédit Logement, établissement de crédit qui n'entre pas dans le périmètre de consolidation du groupe La Banque Postale.

Les notations long terme de Crédit Logement sont Aa3 (Moody's) et AAL (DBRS). La notation de Crédit Logement correspond donc au 1^{er} échelon de qualité de crédit au sens de la réglementation : la pondération affectée aux prêts à l'habitat cautionnés par Crédit Logement est donc de 100%.

Les prêts à l'habitat garantis par une sûreté réelle de premier rang sont pondérés à 100%.

7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordre régis par les articles L. 313-42 à L. 313-49 du Code monétaire et financier :

Il n'y a pas de prêts mobilisés par billets à ordre dans le portefeuille apporté en garantie.

II – Exposition sur des personnes publiques

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas d'exposition sur des personnes publiques en dehors de celles décrites au §IV relatif aux valeurs de remplacement et du cash disponible sur son compte courant ouvert dans les livres de la Banque de France présentant un encours créateur de 138 627 euros au 31 mars 2020.

III – Organismes de titrisation et entités similaires

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas d'exposition sur des organismes de titrisation et entités similaires.

IV – Valeurs de remplacement

Au 31 mars 2020, La Banque Postale Home Loan SFH dispose des valeurs de remplacement suivantes :

Obligations :

La Banque Postale Home Loan SFH possède un portefeuille de titres classés en « Held-to-Collect » comprenant une exposition exclusivement sur l'Etat français, correspondant au remplacement d'une partie des capitaux propres.

	Libellé du titre	Nominal en Euros	Catégorie
FR0010854182	OAT 3.50 25/04/2020	10 900 000	HTC
FR0010192997	OAT 3.75 25/04/2021	10 900 000	HTC
FR0011196856	OAT 3.00 25/04/2022	10 900 000	HTC
FR0011486067	OAT 1.75 25/05/2023	10 900 000	HTC
	Total	43 600 000	

Ce portefeuille est éligible BCE. La valeur de marché du portefeuille au 31 mars 2020 est de 46 967 132 euros. Après application des décotes BCE, la valeur est de 46 494 558 euros montant repris en tant que valeurs de remplacement.

A ce jour, aucune mobilisation auprès de la Banque de France n'a été réalisée sur ce portefeuille.

Cash :

La Banque Postale Home Loan SFH a deux comptes courants ouverts dans les livres de La Banque Postale présentant un encours créditeur de 60 035 621 euros au 31 mars 2020.

V – Remboursements anticipés

Le taux de remboursement anticipé annualisé calculé sur le portefeuille de prêts à l'habitat pour le premier trimestre 2020 est de 8.9 %.

VI – Risque de taux

Chaque émission sécurisée est reprêtée à LBP par un prêt collatéralisé de même montant nominal, avec un taux nominal fixe égal ou supérieur au taux nominal fixe de l'émission et de même maturité. La Banque Postale Home Loan SFH n'a donc pas d'autre risque de taux d'intérêt que celui généré par le remplacement des capitaux propres de la société.

Depuis le 1^{er} janvier 2016 les recommandations formulées par l'EBA (Guidelines on the management of interest rate risk arising from non-trading activities EBA/GL/2015/08 22 mai 2015) pour la mesure du risque de taux d'intérêt global sont appliquées par La Banque Postale Home Loan SFH, et les capitaux propres sont donc dorénavant exclus de la mesure du risque de taux, sans que cela modifie la politique de remplacement des capitaux propres de la société avec un portefeuille d'investissement visant à répliquer un écoulement linéaire sur 10 ans.

Après un défaut de La Banque Postale, La Banque Postale Home Loan SFH recevra les prêts à l'habitat reçus en garantie : dans un tel cas, La Banque Postale Home Loan SFH peut être exposée à un risque de taux d'intérêt, en raison de l'impasse entre les émissions et le portefeuille de prêts à l'habitat.

Au 31 mars 2020, la sensibilité de la valeur actuelle nette des émissions sécurisées et de la fraction du cover pool permettant de respecter le taux de surdimensionnement contractuel de 8.1 % est de 15.5 M€ pour un choc de 200 bps, soit 7.33 % des fonds propres de La Banque Postale Home Loan SFH (après application d'un taux de remboursement anticipé de 11.01 % l'an sur le cover pool correspondant à la moyenne historique du taux de remboursement anticipé constaté sur le cover pool).

Sensibilité à un choc de taux	M€
-2%	2.4
2%	-15.5

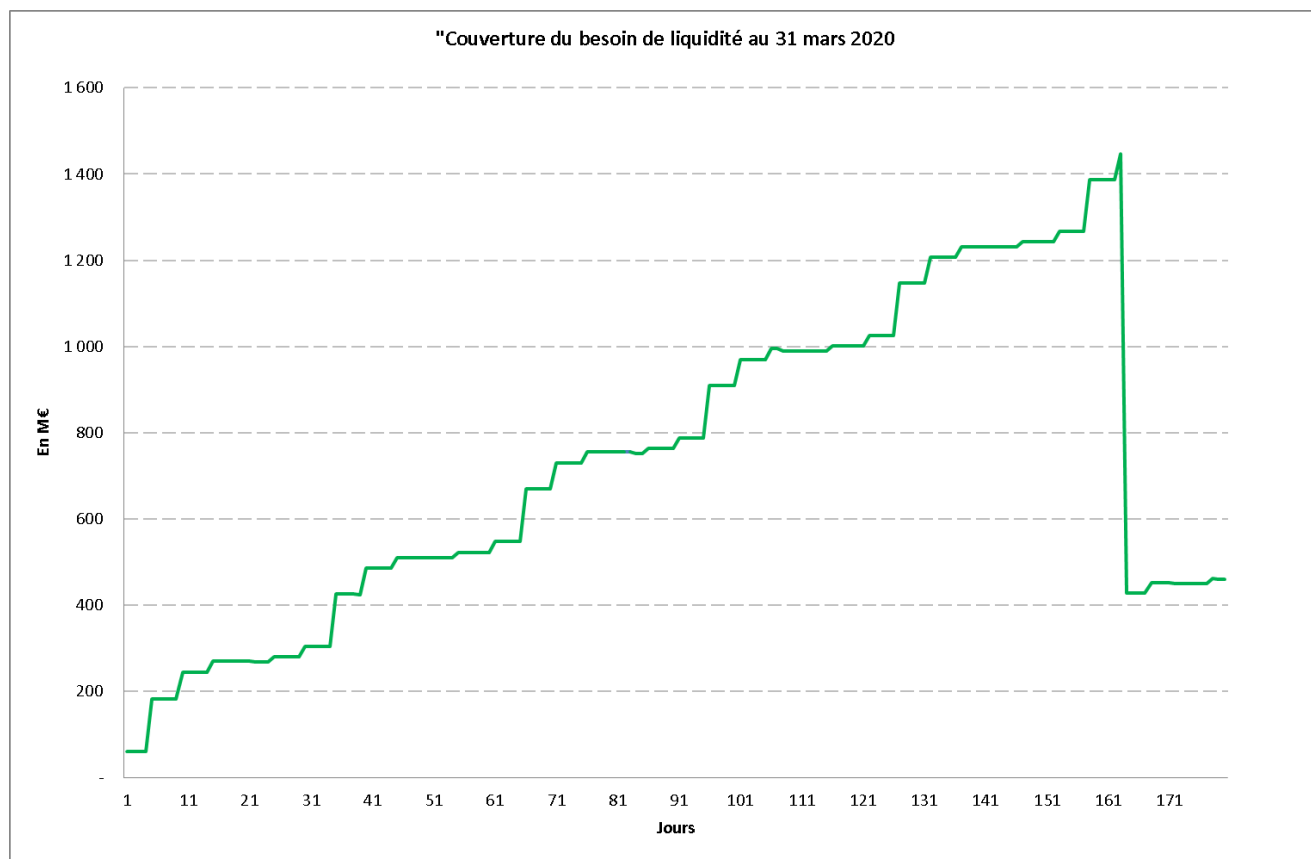
VII – Couverture du besoin de liquidité

Selon l'article R. 513-7 du Code Monétaire et Financier, le calcul du besoin de trésorerie sur une période de 180 jours est effectué par « transparence »¹. C'est-à-dire que sont comptabilisés comme flux positifs les encaissements en principal et intérêts résultant des crédits immobiliers reçus à titre de garantie, en lieu et place des flux prévisionnels de la créance garantie par les crédits immobiliers.

Au 31 mars 2020, les besoins en liquidité sur les 180 prochains jours calculés sur les encaissements

¹ L'article R. 513-7 précise également le « besoin de trésorerie est couvert par des valeurs de remplacement et des actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France ».

relatifs aux crédits reçus à titre de garantie sont nuls et sont donc couverts.



Fait à Paris, le 13 mai 2020,

Stéphane Magnan
Directeur Général de La Banque Postale Home Loan SFH